MICHEL, MME MICHELON—Taxe de 1880, montant à.....35c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Rendon, avenue Hagan et la rue Orléans, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 445; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 62 pieds de profondeur.

MICHEL, MME MICHELON—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Ste. Anne, avenue Hagan, les rues Rendon et Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 445; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 forment l'encoignure de la rue Ste. Anne et l'avenue Hagan et mesurent 123 pieds de face à la rue Ste. Anne sur 92 pieds de profondeur.

MUR, CARL—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, Salomon, St. Pierre et Toulouse, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 563.

MURPHY, VEUVE ALONZO—Taxe de 1880, montant à.....$48 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St. Louis et Conti, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 64; le dit lot No. 4 mesure 72 pieds de face à la rue Royale sur 128 pieds de profondeur.

MORPHY, VEUVE A.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 81; le dit lot No. 15 mesure 45 pieds de face à la rue Quartier sur 96 pieds de profondeur.

MOSES, MME CECELIA—Taxe de 1880, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Marais, Conti et Bienville, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté sur 111 pieds de profondeur.

MOSES, MME CECELIA—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hopital, Quartier, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 25 mesure 16 pieds de face à la rue Hopital sur 128 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Marat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'îlet 594; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Olympia, Murat et Conti, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'îlet No. 594; les dits lots Nos. 4 à 10 forment l'encoignure des rues St. Louis et Olympia et mesurent 210 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORAN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 21 mesure 156 pieds de face à la rue Rocheblave sur 26 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans, travers 114 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Roman, Prieur et Orléans, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 239; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

MORAN, WM.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louis, Marat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'îlet 594; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Olympia, Murat et Conti, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'îlet No. 594; les dits lots Nos. 4 à 10 forment l'encoignure des rues St. Louis et Olympia et mesurent 210 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORAN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 21 mesure 156 pieds de face à la rue Rocheblave sur 26 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Roman et Dorgenois, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 239; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

MORAN, WM.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louis, Marat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'îlet 594; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Olympia, Murat et Conti, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'îlet No. 594; les dits lots Nos. 4 à 10 forment l'encoignure des rues St. Louis et Olympia et mesurent 210 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORAN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 21 mesure 156 pieds de face à la rue Rocheblave sur 26 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Roman, Prieur et Dorgenois, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 239; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

MOLL VVE. JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Decatur et Chartres désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Ursulines sur 49 pieds de profondeur.

MOORE VVE. M. ET C. RIBEL—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Ste. Anne, Dumaine et Broad, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 340; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues White et Ste. Anne et mesure 103 pieds de face à la rue White sur 178 pieds de profondeur.

MOREL, C.—Taxe de 1880, montant à.....1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Toulouse, la Promenade Carondelet et la rue White, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 360; le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Broad et Toulouse et mesure 60 pieds de face à la rue Broad sur 62 pieds de profondeur.

MOREL, CHRIST.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rive Gauche du Bayou St. Jean, la rue St. Philippe, chemin de la Métairie, et la rue Ursulines, désignée comme une portion de terre, dans l'îlet No. 468; la dite portion de terre mesure 135 pieds de face à la rive Gauche du Bayou St. Jean sur 500 pieds de profondeur.

MOREL, CHRIST.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rive Gauche du Bayou St. Jean, la rue St. Philippe, chemin de la Métairie, et la rue Ursulines, désignée comme une portion de terre dans l'îlet No. 468; la dite portion de terre mesure 135 pieds de face à la rive Gauche du Bayou St. Jean sur 240 pieds de profondeur.

MORGAN, ADELE—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Gayoso, et Salcedo, désigné comme 4 lots de terre, de l'îlet No. 408.

MORAN, MME W. E.—Taxe de 1880, montant à.....$8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Orleans, Bienville et Rocheblave, désigné comme une portion de terre dans l'îlet No. 436; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 137 pieds de profondeur.

MORAN, MME W. E.—Taxe de 1880, montant à.....$8 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Orleans, Bienville et Rocheblave, désigné comme une portion de terre dans l'îlet No. 436; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 137 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hopital, Quartier, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 25 mesure 16 pieds de face à la rue Hopital sur 128 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Marat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'îlet 594; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, Salomon, St. Pierre et Toulouse, désignés comme lots No. 1 de l'îlet No. 563.

MURPHY, VEUVE ALONZO—Taxe de 1880, montant à.....$48 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St. Louis et Conti, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 64; le dit lot No. 4 mesure 72 pieds de face à la rue Royale sur 128 pieds de profondeur.

MORPHY, VEUVE A.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 81; le dit lot No. 15 mesure 45 pieds de face à la rue Quartier sur 96 pieds de profondeur.

MOSES, MME CECELIA—Taxe de 1880, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Marais, Conti et Bienville, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté sur 111 pieds de profondeur.

MOSES, MME CECELIA—Taxe de 1880, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hopital, Quartier, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 25 mesure 16 pieds de face à la rue Hopital sur 128 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Marat, Olympia et Conti, désigné comme lot No. 1 de l'îlet 594; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Louis et Murat et mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, MLLE VIRGINIA—Taxe de 1880, montant à.....$1 00

Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Olympia, Murat et Conti, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'îlet No. 594; les dits lots Nos. 4 à 10 forment l'encoignure des rues St. Louis et Olympia et mesurent 210 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur.

MORAN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 21 mesure 156 pieds de face à la rue Rocheblave sur 26 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

MORGAN, MME JOHN B.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Roman, Prieur et Dorgenois, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 239; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEO. C.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Liberté et Franklin, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 130; le dit lot No. 18 mesure 41 pieds de face à la rue Bienville sur 57 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE C.—Taxe de 1880, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Conti, Liberté et Bienville, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 112 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Jean-Baptiste, Lopez, Rendon et Washington, désignés comme lots Nos. 21 à 28 de l'îlet No. 435; les dits lots Nos. 21 à 28 forment l'encoignure des rues St. Jean et Lopez, et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue St. Jean sur 127 pieds de profondeur; les lots 25 à 28 mesurent 142 pieds de face à la rue Lopez sur 127 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 326; le dit lot No. 21 mesure 156 pieds de face à la rue Rocheblave sur 26 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 336; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Orléans, travers 114 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur et Dorgenois, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 239; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Pierre et Roman et mesure 47 pieds de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEO. C.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Liberté et Franklin, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 130; le dit lot No. 18 mesure 41 pieds de face à la rue Bienville sur 57 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE C.—Taxe de 1880, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Conti, Liberté et Bienville, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 112 pieds de profondeur.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Anne et Miro, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 295; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti, et mesure 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds.

NORCROSS, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste.